



INSTANT DÉFENSE 78



Numéro 02/2016

Février 2016

LA MENACE TERRORISTE PERSISTE TOUJOURS....(données DICO)



Les attentats de janvier et novembre 2015 ont frappé la France, laissant des traces ineffaçables. Le pays se relève petit à petit mais le risque d'être à nouveau la cible d'actes de terroristes sur notre territoire reste très grand, malgré toutes les mesures prises par les autorités. Mi-février, le Premier ministre a lui-même reconnu que "c'est une certitude, il y aura d'autres attentats d'ampleur en Europe" avant d'ajouter que la menace engendrée par un "hyper terrorisme" aveugle est sans doute supérieure à celle d'avant le 13 novembre 2015. Aussi, **nous devons tous rester vigilants.**

C'est pourquoi, le plan Vigipirate est toujours maintenu à son plus haut niveau "alerte attentat", le Parlement a prolongé l'état d'urgence de nouveau pour 3 mois à compter du 26 février 2016 (loi 2016-162 du 19 février 2016) et l'opération Sentinelle "sera maintenue autant que nécessaire" a annoncé le Ministre de la Défense.

Le territoire national a vu les effectifs militaires qui y sont dédiés multipliés par cinq en 2015, ce qui en a fait le premier théâtre d'engagement du ministère de la Défense en volume (13 000 hommes). Ce changement d'échelle nécessite aujourd'hui une consolidation des modes d'organisation civilo-militaires et des aptitudes de nos forces militaires pour assurer la pérennité des capacités à réaliser des opérations contribuant à la sécurité intérieure conformes au nouveau contrat opérationnel assigné aux armées par le Président de la République. Mais pour remplir leurs missions sur le territoire national et obtenir les effets requis, les armées doivent pouvoir disposer de capacités suffisantes, qui pour l'essentiel, sont communes à celles employées pour les opérations extérieures. Et certaines devront être renforcées.



L'opération Sentinelle, en quelques chiffres : (rappel)

- Le 07/01/15 : déclenchement de l'opération Sentinelle.
- Les effectifs militaires consacrés à la lutte anti-terroriste sur le territoire national ont été multipliés par 10 en 4 jours.
- Protection en mode dynamique et patrouilles aléatoires ou en mode statique parmi lesquelles des sites culturels, culturels, des établissements scolaires et des zones de fortes populations (gares, centre commerciaux, etc.).
- 25 km de marche par jour par soldat.
- 25 kilos de matériel sur le militaire lors d'une patrouille.
- Entre 150 et 320 réservistes déployés en moyenne par relève.
- Des unités déployées pendant 6 semaines.
- La participation de plus de 70.000 soldats depuis le début de Sentinelle.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations dans le rapport 2016 concernant les conditions d'emploi des armées lorsqu'elles interviennent sur le territoire national pour protéger la population qui vient d'être remis au Parlement et qui est consultable en ligne sur le site de l'Assemblée nationale :

http://www.assemblee-nationale.fr/14/seance/rapport_emploi_forces_armees.pdf

Bonne lecture !

Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE, DMD adjoint

EXHUMATION

Le 1^{er} février, au cimetière de Montreuil de Versailles, s'est déroulé en comité restreint, l'exhumation du corps du caporal-chef (CCH) Jean-Nicolas PANEZYCK, mort pour la France en Afghanistan en 2010. Afin de rester proche de sa famille, sa dépouille a été transférée à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée) sous la responsabilité de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) et des directeurs départementaux de l'ONAC-VG concernés. Un dernier hommage lui a été rendu en présence de ses frères d'armes du 21^{ème} RIMa.

Monsieur Jean-Baptiste ROMAIN, directeur de l'ONAC-VG 78

SOMMAIRE

- La menace terroriste persiste toujours...	1
- Exhumation	1
- 2016 – Année de la Marseillaise	2
- Le secrétaire général du CSRM	2
- 21 février, commémoration de la bataille de Verdun – Inaugurations d'expositions à Paris	3
- Littérature militaire et infos pratiques	4

2016 - ANNÉE DE LA MARSEILLAISE



A la suite des attentats de 2015, le président de la République a souhaité resserrer les liens de la Nation en mettant en valeur notre hymne national en coïncidence avec le 180^{ème} anniversaire de la mort de ROUGET de LISLE. Ainsi est venue l'idée de faire de l'année 2016, l'année de la Marseillaise, ce chant ayant un lien fort avec l'histoire de notre nation.

Aussi, le jeudi 4 février 2016, Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, accompagné de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ont effectué ensemble le lancement de l'initiative "2016, année de la Marseillaise", mise en place pour rappeler les valeurs de citoyenneté et de solidarité de l'hymne national.

Un certain nombre d'événements culturels, scientifiques et pédagogiques auront lieu tout au long de cette année pour permettre une réappropriation de ce chant et de tous nos symboles républicains :

- Programmation le 26 avril 2016 d'une projection simultanée dans plusieurs salles de cinéma des grandes villes françaises du film "La Marseillaise" de Jean Renoir (1938).
- Pour la fête nationale, ce même film sera projeté en plein air à Paris et dans plusieurs régions.
- Une exposition grand public, retraçant l'histoire de ce chant de rassemblement de la Révolution à nos jours, sera présentée à Paris à l'Hôtel National des Invalides de juin à octobre. L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG) reprendra cette exposition de façon itinérante dans plusieurs départements.
- En décembre 2016, un colloque sur l'histoire de "la Marseillaise" sera organisé par les ministères de la Défense et de l'Éducation nationale.



Par ailleurs des actions éducatives seront menées en complément des enseignements liés à la culture artistique et au parcours citoyen. Les élèves seront sensibilisés par des activités les amenant à étudier l'évolution de la signification du chant dans l'histoire, à souligner sa dimension de chant de la liberté et à apprécier son lien avec la devise de la République.

Pour aider à la mise en œuvre de ces différentes actions, des outils pédagogiques seront diffusés :

- Un nouvel enregistrement de "la Marseillaise" par les jeunes choristes de la Maîtrise de Radio France,
- Une réédition du Livret-Partition "La Marseillaise" de 2002.
- Une mallette pédagogique destinée aux écoles élémentaires et aux collèges.

D'autres actions seront lancées tout au long de l'année :

- mobilisation des chorales scolaires,
- animations particulières à l'occasion de la fête de la musique,
- mise en valeur de l'hymne national lors des événements sportifs.

L'ensemble de la programmation de ces initiatives est disponible sur le site www.cheminsdememoire.gouv.fr.

Claude Joseph ROUGET de LISLE (1760 – 1836), capitaine du Génie, compose en 1792, un chant de guerre révolutionnaire, un hymne à la liberté, un appel patriotique à la mobilisation et une exhortation au combat contre la tyrannie et l'invasion étrangère pour l'armée du Rhin. Ce chant devient "chant national" en 1795 avant d'être abandonné en 1804. La III^{ème} République en fait l'hymne national en 1879 et en 1887, une version officielle est adoptée en prévision de la célébration du Centenaire de la Révolution. Les cendres de ROUGET de LISLE ont été transférées aux Invalides le 14 juillet 1915.

Lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY et Commandant(H) Jean-Pierre LATREILLE

SECRETAIRE GENERAL DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA RÉSERVE MILITAIRE (CSRM)

Nommé le 1^{er} août 2015 par le ministre de la Défense, le général de brigade Christian THIEBAULT devient secrétaire général du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire. Sorti de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr il choisit l'arme de l'Infanterie. Sa carrière revêt trois volets :

- Opérationnel avec une riche expérience sur les théâtres d'opérations extérieures notamment au sein de la légion étrangère.
- Formation au sein des écoles militaires.
- Relations humaines à l'état major de l'armée de Terre.



Succédant au général de brigade Thierry BECKRICH, il assure également des responsabilités de délégué interarmées aux réserves et de directeur du projet ministériel "Réserves 2019". Il devrait quitter cette dernière fonction au profit du général Gaëtan PONCELIN de RANCOURT le 01/04/16.

Rappelons que le CSRM est présidé par le ministre de la Défense et que ses missions principales sont de faire des propositions relatives au rôle de la Réserve, au développement de l'esprit de Défense et du lien entre la Nation de les forces armées et de favoriser le développement d'un partenariat entre les armées, les réservistes et leurs employeurs. Le secrétaire général dirige un conseil restreint qui forme l'organe exécutif du CSRM.

Lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY et Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79

21 FEVRIER - COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE VERDUN

2016 marque le centenaire de la bataille de Verdun. Cette bataille, avec celle de la Somme est l'un des principaux symboles de la Première Guerre mondiale. Mais pour quelles raisons ?

L'offensive allemande lancée le 21 février 1916 par le général Erich Von FALKENHAYN avait pour but, par la prise de Verdun, d'acculer la France à une paix rapide, calcul politique erroné résultant d'une sous-estimation des ressources de l'adversaire.

Même si dans les premières semaines des combats, les forces françaises ont été sérieusement bousculées et désorganisées, la résistance héroïque des soldats français et de leurs chefs, incarnés par des hommes tels CASTELNAU ou JOFFRE, bien soutenus par le gouvernement alors dirigé par Aristide BRIAND, a permis de retourner la situation à partir du mois de juin 1916. Cette bataille est remarquable par le fait que les deux tiers des unités de l'Armée Française y ont été engagés et par le courage et la volonté indéfectibles dont ont fait preuve les hommes qui y ont participé.

L'année 2016 sera marquée de diverses manifestations qui vont rappeler les événements marquants de 1916.



Lieutenant-colonel
Emile DRIANT

Le 21 février, jour du début de la bataille, sur les lieux mêmes des hostilités, s'est déroulée la première journée de célébrations. Une messe a été dite dans l'ossuaire de Douaumont suivie d'une cérémonie dans le Bois des Caures sur la commune de Flabas au nord de Verdun, présidée par Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire, en présence du gouverneur militaire de Metz, le général PACCAGNINI. A cette occasion la conduite héroïque de deux bataillons commandés par le lieutenant-colonel DRIANT a été évoquée. C'est par la résistance et le sacrifice des ces braves soldats que la défense française a gagné un temps précieux, lui permettant de se réorganiser.



Monument du Bois des Caures

Il faut noter que la **cérémonie internationale** pour la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun se tiendra le **29 mai 2016**, en présence du président de la République avec le souhait que tous les chefs des États ayant participé à la Grande Guerre soient présents à Verdun ce jour-là.

L'autre événement de cette année du centenaire est la **commémoration de la bataille de la Somme le 1^{er} juillet**, où la reine d'Angleterre et les premiers ministres des États du Commonwealth sont attendus.

Lieutenant-colonel (H) Christian LAMOUR et Lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

Un réserviste citoyen Yvelinois était présent à Verdun.

Membre et vice-président de l'amicale NAVARRE/5^{ème} RI, le **Cdt (RC) Philippe MERE** a participé aux diverses cérémonies qui se sont déroulées le 21 février 2016, accompagné de son président, le Cdt (RC) Jean Thierry GUILLERE-DELANGRE, son porte-drapeau Herve DAMON et son secrétaire général Roger FLECHY.

C'est par une messe célébrée par l'évêque de Verdun dans l'ossuaire de Douaumont que les célébrations pour le Centenaire du début de la bataille de Verdun ont commencés. Ensuite a eu lieu la commémoration dans le Bois des Caures, du sacrifice héroïque des deux bataillons de Chasseurs commandés par le lieutenant-colonel Emile DRIANT, lui-même tué dans ces combats. La résistance et le sacrifice de ces braves a fait gagner un précieux temps pour l'organisation de la défense française. Grâce à une organisation impeccable près de 1000 personnes ont pu assister à cette manifestation.

Rappelons que le 5^{ème} RI, dont la dernière garnison était à Beynes, a combattu à Verdun, en particulier à la ferme de Thiaumont et a participé à la reprise du fort de Douaumont. Pour cette conduite héroïque, le régiment a été cité à l'ordre de l'Armée.

Commandant(RC) Philippe MERE, réserviste citoyen à la DMD78



EXPOSITIONS INAUGUREES A PARIS SUR LA BATAILLE DE VERDUN



Mercredi 24 février M. TODESCHINI a inauguré l'exposition "Verdun - Champs-Élysées, un siècle pour la Paix, 1916-2016", en présence du Gouverneur Militaire de Paris, le GCA Bruno LE RAY. Cette exposition, en accès libre sur les Champs-Élysées du 22 février au 31 mars, est présentée par le conseil départemental de la Meuse et la Mission du Centenaire. Des photographies du champ de bataille de Verdun, ainsi qu'une carte IGN du front sont exposées

en plein air, et des dispositifs numériques de réalité augmentée dévoileront les paysages du champ de bataille. M. TODESCHINI a ensuite inauguré l'**exposition "l'hyperbataille de Verdun"**, dans la Cour d'honneur des Invalides, et qui se tiendra jusqu'au 4 avril. Elle est l'une des premières expositions de la saison mémorielle et culturelle de Verdun 2016.



Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE, DMD adjoint

Le chiffre du jour : 60 000

C'est le nombre de femmes qui travaillent au sein du Ministère de la Défense, soit :

38% du personnel civil,

15% du personnel militaire.

Littérature militaire



"Les frégates antiaériennes Cassard et Jean-Bart". Les frégates antiaériennes protègent le porte-avions Charles de Gaulle quand elles n'opèrent pas seules pour des missions de renseignement et de soutien. Bâtiments de première ligne, elles sont souvent déployées dans les zones de tension sur toutes les mers du globe (opération Harmattan en 2011 par ex). Régulièrement modernisés, le Cassard (1988) et le Jean-Bart (1991) devraient rester en service au-delà de 2020.

De Patrick MAURAND et Jean MOULIN, Marines éditions, 128 pages, 29 €.

"L'Armée au féminin, ces femmes qui font l'armée française du XXI^e siècle". Au fil des reportages en opérations

extérieures et ailleurs, on accompagne le journaliste à la rencontre de ces héroïnes du quotidien des armées, de Céline la première sur Rafale à Anne CULLERE, la sous-chef opérations de l'état-major de la marine. Depuis les années 70, l'armée s'ouvre à une féminisation, pas si simple... et les freins resteront nombreux pour aboutir à tous les métiers. C'est un joli livre de témoignages, un florilège et finalement, le début d'une histoire.

De Jean-Marc TANGUY, éditions de Taillac, préface de Jean-Yves Le DRIAN, 29,90€



Informations pratiques



Revues disponibles par abonnement

- Armées d'aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir

- **19/03/16** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- **22/03/16** : exercice PPMS pour les bassins de Saint-Quentin-en-Yvelines et Rambouillet, clôturant ainsi la campagne 2015-2016.

A voir

- **Du 15/02/16 au 31/03/16** : exposition "Verdun - Champs-Élysées : un siècle pour la paix". Cette exposition réalisée par Laurent LOISEAU à partir de photographies de Michael St. MAUR SHEIL sur le champ de bataille de Verdun sera présentée au sein du pavillon "Verdun 2016", inauguré le 15/02 sur les Champs-Élysées.



- **Jusqu'au 04/04/2016** : Exposition "1916 : L'hyper bataille de Verdun", à l'Hôtel National des Invalides (Paris).
- **Du 07 au 10/04/16** : Expo-vente - peintures, sculptures, créations - Au profit des blessés et des familles des soldats morts en service. Salons du gouverneur militaire de Paris - Hôtel National des Invalides - Paris 7^e. Entrée libre.



- **22/03/16** : Émission "Le Monde en face" avec les documentaires : "La France, le président et la bombe" et "Soldats" (France 5, 20h40).

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)

Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)

Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre, Air et Marine

7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 / 01 39 53 76 10
Fax : 01 39 25 92 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :

121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Point d'Accueil Information de Versailles (PAI)

Caserne d'Artois
CS 10702, 78013 Versailles cedex
Tél : 01.30.97.52.50 - Fax : 01.30.97.54.00

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :

Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBdD Versailles
Etablissement du Service National Île de France
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Georges HAXAIRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79